

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 03 AVRIL 2025

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni le 03 avril 2025 à 17h, à l'Hôtel de Ville de Besançon, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire de Besançon.

Étaient présents :

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 3), Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN (à compter de la question n° 2 et jusqu'à la question n° 26 incluse et à compter de la question n° 36), M. François BOUSSO (à partir de la question n° 2), Mme Nathalie BOUVET, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY (à compter de la question n° 3), M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLIOLO, M. Abdel GHEZALI (à compter de la question n° 2 et jusqu'à la question n° 26 incluse et à compter de la question n° 36), M. Olivier GRIMAITRE (à compter de la question n° 2), Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n° 10), M. Damien HUGUET (à compter de la question n° 3), M. Jean-Emmanuel LAFARGE (à compter de la question n° 23), Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR (jusqu'à la question n° 13 incluse), Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL (à compter de la question n° 3), Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT (à compter de la question n° 3), M. Yannick POUJET (à compter de la question n° 2 et jusqu'à la question n° 35 incluse), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET (à compter de la question n° 3), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN (jusqu'à la question n° 35 incluse), Mme Christine WERTHE

Secrétaire :

Mme Lorine GAGLIOLO

Étaient absents :

Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Nadia GARNIER, Mme Sadia GHARET, M. Saïd MECHAI, Mme Juliette SORLIN, Mme Marie ZEHAF

Procurations de vote :

M. Guillaume BAILLY à Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Nicolas BODIN à M. Jean-Hugues ROUX (à compter de la question n° 27 et jusqu'à la question n° 35 incluse), M. François BOUSSO à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question n° 1 incluse), Mme Fabienne BRAUCHLI à Mme Valérie HALLER, M. Sébastien COUDRY à Mme Sylvie WANLIN (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Nadia GARNIER à M. Benoît CYPRIANI, Mme Sadia GHARET à M. Christophe LIME, M. Abdel GHEZALI à M. Yannick POUJET (à compter de la question n° 27 et jusqu'à la question n° 35 incluse), M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 9 incluse), M. Damien HUGUET à Mme Annaïck CHAUVET (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Jean-Emmanuel LAFARGE à M. Cyril DEVESA (jusqu'à la question n° 22 incluse), M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à M. André TERZO (à compter de la question n° 14), M. Saïd MECHAI à M. Ludovic FAGAUT, Mme Laurence MULOT à Mme Karine DENIS-LAMIT (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Yannick POUJET à M. Abdel GHEZALI (à compter de la question n° 36), Mme Juliette SORLIN à Mme Julie CHETTOUH, Mme Claude VARET à Mme Marie LAMBERT (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Sylvie WANLIN à M. Sébastien COUDRY (à compter de la question n° 36), Mme Marie ZEHAF à Mme Frédérique BAEHR

* * * * *

CONSEIL MUNICIPAL

1 - Désignation d'un(e) secrétaire de séance - Approbation du Compte Rendu de la dernière séance du Conseil Municipal du 20 février 2025

A l'unanimité, le Conseil Municipal désigne Mme Lorine GAGLIOLO comme secrétaire de séance et approuve le compte rendu du Conseil Municipal du 20 février 2025.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 50

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

2 - Délégation du Conseil Municipal accordée à Mme la Maire pour accomplir certains actes de gestion courante - Bilan des décisions prises

Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport.

3 - Budget Primitif 2025

A la majorité des suffrages exprimés, 14 contre, le Conseil Municipal :

- vote le Budget primitif 2025 par chapitre et de reprend les résultats de l'exercice précédent (excédents, déficits, crédits reportés) pour le Budget principal, le Budget Archéologie préventive, le Budget Zone d'Activités Madeleine Brès, le Budget Lotissement des Montarmots, conformément aux balances ci-annexées (budget voté par nature) et au document comptable joint à ce rapport,
- confirme au titre de l'exercice 2025 la neutralisation des dotations aux amortissements des subventions d'équipement du budget principal,
- approuve les annexes budgétaires numérotées A à D,
- attribue les subventions détaillées en annexe B8 du document comptable pour les bénéficiaires nommément désignés, dans les conditions prévues à l'article L 2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- autorise Mme la Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre (à l'exclusion des crédits du chapitre des charges de personnel) et ce, dans la limite maximale de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections.

Résultats du vote :

Nombre de membres en exercice : 55

Nombre de membres présents : 47

Nombre de procurations de vote : 8

Nombre de suffrages exprimés : 55

Date de convocation : 21 mars 2025

Rapport adopté à la majorité des suffrages exprimés

Pour : 41

Contre : 14

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

4 - Vote des taux de fiscalité 2025

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur la fixation des taux de fiscalité directe locale pour l'année 2025 :

- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et sur les logements vacants : 22,28 % (stabilité),
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 43,72 % (stabilité),
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 26,37 % (stabilité).

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

5 - Convention de partenariat avec l'Association des Jardins et Vergers Familiaux de Besançon et environs - Aide pour l'année 2025

Mmes Fabienne BRAUCHLI (1), Marie-Thérèse MICHEL (1) et Françoise PRESSE (1), conseillères intéressées, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- approuve la poursuite du partenariat avec l'association des Jardins et Vergers Familiaux de Besançon et Environs et le versement d'une subvention de fonctionnement de 25 000 € pour l'année 2025,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer la convention à intervenir.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 52 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 3

6 - Convention de partenariat 2024-2026 avec Grand Besançon Métropole et les associations pour l'entretien des itinéraires de randonnées d'intérêt intercommunal (niveau 2)

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- approuve la convention avec Grand Besançon Métropole et le Département du Doubs dans le cadre de l'aide à l'entretien des sentiers pédestres de niveau 2, jointe au rapport,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer ladite convention.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

7 - Forêts communales - Mise à disposition de bois de chauffage aux particuliers : campagne d'affouage 2025

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur la destination en affouage façonné, des produits de coupe des parcelles 29, 30, 21, 32 de la forêt de Chailluz,
- arrête le règlement d'affouage 2025, joint au rapport,
- arrête le rôle d'affouage pour la campagne 2025, joint au rapport,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer tout document y afférent.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

8 - Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Energie : Convention de partenariat avec EDF 2025 à 2027

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- approuve la pérennisation du partenariat entre EDF et la Ville de Besançon,
- approuve la convention de partenariat entre la Ville de Besançon et EDF jointe au rapport,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer ladite convention.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

9 - Site Patrimonial Remarquable de Besançon – Information sur l'actualité des Plans de Sauvegarde et de Mise en Valeur de Battant – quai Vauban et centre ancien

Le Conseil Municipal prend acte de la présente délibération d'information.

10 - Projet de requalification urbaine du site de Saint Jacques Arsenal : Déclaration de projet portant sur l'intérêt général

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la déclaration de projet portant sur l'intérêt général du projet urbain Saint Jacques-Arsenal au terme de la procédure d'enquête publique.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

11 - Projet de construction d'un programme immobilier de 63 logements chemin de la clairière à Besançon - Convention de Projet Urbain Partenarial (PUP)

A l'unanimité, le Conseil Municipal, sous réserve de l'approbation de la convention de PUP par l'assemblée délibérante de GBM le 27 mars 2025 :

- se prononce favorablement sur le projet de convention tel qu'annexé à la présente délibération et notamment la participation financière d'Habitat 25 de la commune de Besançon et de GBM aux équipements,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer la présente convention avec les représentants d'Habitat 25 et de Grand Besançon Métropole.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

12 - Taxe sur la publicité extérieure – Confirmation des Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2025

Suite à l'intervention de la Loi de Finances pour 2025, à la majorité des suffrages exprimés, 12 contre, le Conseil Municipal confirme les termes de la délibération du 20 juin 2024, à savoir :

- se prononce favorablement sur le maintien de l'application d'un tarif nul pour tous les ensembles d'enseignes de moins de 7 m², et du tarif appliqué pour tous les ensembles d'enseignes de 7 m² et plus,
- se prononce favorablement, au titre des 1^o et 2^o de l'article L.454-64 du CIBS, sur l'application d'un tarif nul pour les faces des dispositifs exploités en vertu d'une concession conclue dans le cadre de l'exercice d'une compétence communale, et pour les faces des dispositifs publicitaires apposées sur des éléments de mobiliers urbains ou kiosques à journaux,
- porte les tarifs :
 - o s'agissant des dispositifs publicitaires et les pré-enseignes non numériques

	Tarifs 2025 avec application de l'IPC (4,8 %)
Superficie < ou égale à 50 m ²	28,30 € / m ²
Superficie > à 50 m ²	56,60 € / m ²

- o s'agissant des dispositifs publicitaires et des pré-enseignes numériques

	Tarifs 2025 avec application de l'IPC
Superficie < ou égale à 50 m ²	84,90 € / m ² (+ 4,8 %)
Superficie > à 50 m ²	167,00 € / m ² (+ 3,6 %)

o ensembles de face d'enseignes

	Tarifs 2025 avec application de l'IPC (4,8 %) conditionnée à correction de ladite ordonnance
Superficie > ou égale à 7 m ² et < à 12 m ²	28,30 € / m ² (+4,8 %)
Superficie > à 12 m ² et < à 50m ²	56,60 € / m ² (+4,8 %)
Superficie > à 50 m ²	113 € / m ² (+ 4,6 %, l'application de l'IPC ne pouvant être réalisée complètement compte tenu du plafonnement à 5 € par m ² et par an)

Rapport adopté à la majorité des suffrages exprimés

Pour : 43

Contre : 12

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

13 - Accord-cadre de fourniture de matériaux de construction pour l'entretien courant sur le patrimoine bâti

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- autorise le lancement de l'accord cadre de fourniture de matériaux de construction pour l'entretien courant sur le patrimoine bâti,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer les accords-cadres à bons de commandes pour les lots n° 1, 2, 3, 4 et 6 avec les entreprises désignées attributaires par la Commission d'Appel d'Offres dans le cadre du groupement de commandes relatif à la fourniture de matériaux de construction pour l'entretien courant sur le patrimoine bâti.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

14 - Quartier 2030 - Programmation Appel à projet 2025

Mmes Myriam LEMERCIER (1) et Karima ROCHDI (1) et MM. Hasni ALEM (1), Damien HUGUET (1), Jean-Hugues ROUX (1) et Nathan SOURISSEAU (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- attribue les subventions concernant la première programmation de l'appel à projets du Contrat de Ville 2025 telle que présentée pour un montant total de 328 971 € pour la Ville de Besançon (réparti à hauteur de 265 799 € attribués dans le présent rapport et 63 172 € dans un autre rapport présenté au présent Conseil),
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer les conventions annexées au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 49

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 6

15 - Quartier 2030 - Programmation Appel à Projets 2025 : Antenne Petite Enfance et Loge.GBM

Mmes Marie ETEVENARD (1), Myriam LEMERCIER (1) et Carine MICHEL (1) et MM. Damien HUGUET (1), Yannick POUJET (1) et André TERZO (2), conseillers intéressés ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal attribue deux subventions concernant la première programmation de l'appel à projets du Contrat de Ville 2025 pour les montants suivants :

- 3 000 € à l'Antenne Petite Enfance,

- 60 172 € à Loge.GBM.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 48

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 7

16 - Fourniture, installation, location, maintenance et entretien de sanitaires publics accessibles aux personnes à mobilité réduite - Autorisation de signature de l'accord-cadre

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer l'accord-cadre avec l'attributaire retenu par la Commission d'Appel d'Offres.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

17 - Acquisition de matériels, pièces de rechanges et accessoires pour les espaces verts et les travaux publics

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Mme La Maire, ou son représentant, à signer les accords-cadres avec les entreprises retenues par la Commission d'Appel d'Offres.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

18 - Avenant n°3 à la convention-cadre entre la Ville de Besançon et l'association Antenne Petite Enfance : Aide pour l'année 2025

Mme Marie ETEVENARD (1), conseillère intéressée, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- approuve l'avenant pour 2025 à la convention-cadre avec l'Antenne Petite Enfance, joint au rapport,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer l'avenant,
- approuve le versement des contributions susvisées à l'association.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillère intéressée : 1

19 - Marché de fourniture de repas en liaison froide pour plusieurs restaurants scolaires

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur le lancement de la procédure de passation de l'accord-cadre relatif à la fourniture de repas en liaison froide pour plusieurs restaurants scolaires,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer l'accord-cadre avec l'attributaire retenu.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

20 - Convention relative à l'intervention d'accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) sur le temps de pause méridienne dans le premier degré

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- approuve la convention relative à l'intervention d'accompagnants d'élèves en situation de handicap sur le temps de pause méridienne dans le premier degré annexée au rapport,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer ladite convention.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

21 - Cité Educative : Convention avec Profession Sport Loisirs

M. Abdel GHEZALI (1) conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- approuve la Convention avec Profession Sport Loisirs, jointe au rapport, mettant à disposition de la Ville le chargé de projet opérationnel en contrepartie de la facturation par Profession Sport Loisirs de 50% du coût de son poste,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer ladite convention.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 1

22 - Attribution d'une aide complémentaire pour un séjour scolaire

M. Yannick POUJET (1) conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal attribue une subvention de 2 000 € à l'Ecole élémentaire Ile-de-France.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 1

23 - Carnaval de Besançon : Aide à ERASMUS STUDENT NETWORK Besançon

Mmes Frédérique BAEHR (2), Anne BENEDETTO (1), Annaïck CHAUVET (1) et Carine MICHEL (1), conseillères intéressées, ne prennent part ni au débat, ni au vote

A l'unanimité, le Conseil Municipal attribue une subvention d'un montant de 800 € à Erasmus Student Network Besançon au titre du défilé étudiant au sein du carnaval.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 50

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillères intéressées : 5

24 - Aides aux associations sportives - Deuxième attribution 2025

Mmes Anne BENEDETTO (1) et Françoise PRESSE (1), conseillères intéressées, ne prennent part ni au débat, ni au vote

A l'unanimité, le Conseil Municipal attribue les subventions suivantes :

- Programme « Manifestations » :
 - o 6 000 € à ASTB,
 - o 5 000 € à CPB,
 - o 5 000 € à La Française.
- Programme « Aide aux locaux » :
 - o 3 500 € à BRC Omnisports,
 - o 6 500 € à BTC,
 - o 22 500 € à COPC,
 - o 1 800 € à Dojo FC,
 - o 1 000 € à La Saint-Claude,
 - o 500 € à US Pré de Vaux,
 - o 1 000 € à ES Saint Ferjeux,

- 2 500 € à Besançon Billard,
- 3 000 € à Besançon Académie Futsal,
- 4 000 € à Sporting Futsal,
- 3 000 € à Squash Club Vesontio,
- 1 750 € à ATSCAB,
- 1 500 € à Académie Martiale Octopus,
- 1 500 € à Cobra Savate.

- Sport Amateur :

- 135 409 € répartis entre différentes associations conformément au tableau présent dans le rapport.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 2

25 - Bilan de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) 2024

Le Conseil Municipal prend acte du bilan des travaux 2024 de la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

26 - Centre de Vaccination de Besançon : Avenant à la convention de partenariat

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- approuve l'avenant afférent à la convention de partenariat entre le centre de vaccination de la Ville de Besançon et le Centre d'Examen de Santé, antenne de Planoise, de la CPAM de Haute-Saône, joint au rapport,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer ledit avenant.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

27 - Education populaire - Aide au fonctionnement 2025 des structures d'animation de la vie sociale (AVS) associatives - Modifications par avenant des conventions cadres 2025-2029 avec les Centres Sociaux associatifs

Mme Karima ROCHDI (1) et MM. Hasni ALEM (1) et Damien HUGUET (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- approuve les avenants aux conventions-cadres de partenariat 2025-2029 avec l'ASEP, le Comité de Quartier Rosemont / St-Ferjeux et la MJC Palente,
- attribue des subventions de fonctionnement pour l'année 2025 aux centres sociaux (CS) associatifs, selon les modalités suivantes :
 - subvention d'un montant de 237 000 € à l'ASEP (dont 60 000 € d'aide au loyer),
 - subvention d'un montant de 175 000 € au Comité de Quartier Rosemont / St-Ferjeux,
 - subvention d'un montant de 243 000 € à la MJC Besançon / Clairs-Soleils,
 - subvention d'un montant de 158 000 € à la MJC Palente,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer les avenants correspondants avec les 4 centres sociaux associatifs bisontins, joints au rapport,
- attribue des subventions de fonctionnement pour l'année 2025 aux Etablissements de vie sociale (EVS) associatifs, selon les modalités suivantes :
 - subvention d'un montant de 6 000 € à ALEDD,
 - subvention d'un montant de 12 000 € au Café des Pratiques,
 - subvention d'un montant de 27 000 € à la Maison de Velotte,
 - subvention d'un montant de 12 000 € à Miroirs du Monde,
 - subvention d'un montant de 18 000 € à PARI,

- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer les conventions correspondantes avec les 5 EVS associatifs bisontins, jointes au rapport,
- attribue des subventions de fonctionnement pour l'année 2025 aux foyers de jeunes travailleurs (FJT) associatifs, selon les modalités suivantes :
 - subvention d'un montant de 27 000 € à Habitat Jeunes Les Oiseaux,
 - subvention d'un montant de 9 000 € au FJT La Cassotte,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer l'avenant correspondant avec Habitat Jeunes Les Oiseaux, joint au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 52

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 3

28 - Education populaire - Aide à l'investissement 2025 des structures d'animation de la vie sociale (AVS) associatives

MM. Hasni ALEM (1) et Damien HUGUET (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- attribue des subventions d'investissement pour l'année 2025 aux centres sociaux (CS) associatifs, selon les modalités suivantes :
 - subvention d'un montant de 3 505 € à l'ASEP,
 - subvention d'un montant de 900 € au Comité de Quartier Rosemont / St-Ferjeux,
 - subvention d'un montant de 3 714 € à la MJC Palente,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer les conventions correspondantes, jointes au rapport,
- attribue des subventions d'investissement pour l'année 2025 aux Etablissements de vie sociale (EVS) associatifs, selon les modalités suivantes :
 - subvention d'un montant de 800 € à ALEDD,
 - subvention d'un montant de 2 559 € au Café des Pratiques,
 - subvention d'un montant de 4 000 € à la Maison de Velotte,
 - subvention d'un montant de 2 000 € à Miroirs du Monde,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer les conventions correspondantes, jointes au rapport,
- attribue des subventions d'investissement pour l'année 2025 aux foyers de jeunes travailleurs (FJT) associatifs, selon les modalités suivantes :
 - subvention d'un montant de 1 065 € à Habitat Jeunes Les Oiseaux,
 - subvention d'un montant de 3 000 € au FJT La Cassotte,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer les conventions correspondantes, jointes au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 2

29 - Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP) - Accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) et Accueils Jeunes (AJ) - Aides au fonctionnement

Mme Marie ETEVENARD (1) et MM. Hasni ALEM (1), Abdel GHEZALI (1) et Damien HUGUET (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- attribue les subventions suivantes :
 - 13 640 € à l'Antenne Petite Enfance au titre de l'action LAEP (part fixe 2025),
 - 77 200 € aux 10 opérateurs associatifs au titre des actions ALSH et AJ (part fixe 2025),
- attribue une compensation financière complémentaire 2025 suite à la hausse des tarifs de restauration :
 - 10 200 € aux 5 opérateurs associatifs bénéficiant du service de restauration municipal,

- 19 200 € aux Francas du Doubs dans le cadre du contrat de Concession de service public (CSP) 2021-2025,
- approuve les conventions correspondantes jointes au rapport à conclure avec les 11 associations bénéficiaires,
- approuve l'avenant n°8 joint au rapport à conclure avec les Francas du Doubs,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer les conventions et l'avenant correspondants.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 51

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 4

30 - Maison des Femmes - Aide exceptionnelle au fonctionnement 2025 de l'association de préfiguration

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- attribue une subvention exceptionnelle de fonctionnement pour l'année 2025 d'un montant de 24 000 € à l'association de préfiguration de la Maison des Femmes,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer la convention correspondante, jointe au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

31 - Journée internationale de lutte contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie : Soutien à l'association Nouvel Esprit LGBTQ+

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- attribue une subvention pour l'année 2025 de 2 500 € à l'association « Nouvel Esprit » pour ses actions dans le cadre de la journée internationale de lutte contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie le 17 mai,
- accorde l'aide matérielle et logistique telle que demandée.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

32 - Convention de mise à disposition d'un fonctionnaire de la Ville de Besançon auprès de Grand Besançon Métropole pour le projet de Grande Bibliothèque

A l'unanimité, le Conseil Municipal:

- approuve la convention avec la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer ladite convention, les éventuels avenants de prolongation dans la limite de 3 ans, et les actes y afférents.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

33 - Commission annuelle prospective des emplois 2025, actualisation de liste des emplois permanents et création d'un contrat de projet

A l'unanimité des suffrages exprimés, 10 abstentions, le Conseil Municipal :

- autorise la création de 80 emplois : 3 emplois de rédacteur, 2 emplois de conservateur du patrimoine, 2 emplois d'assistant socio-éducatif, 8 emplois de technicien, 42 emplois d'adjoint technique, 20 emplois d'animateur, 1 emploi de médecin, 1 emploi de biologiste, vétérinaire, pharmacien, 20 emplois d'adjoint d'animation et 1 emploi d'auxiliaire de puériculture au sein des services de la Ville,

- autorise la suppression d'1 emploi d'adjoint administratif, 1 emploi de conservateur du patrimoine, 2 emplois d'attaché de conservation, 1 emploi d'agent de maîtrise, 6 emplois d'adjoint technique, et 33 emplois d'adjoint d'animation,
- adopte l'actualisation de la liste des emplois permanents pour tenir compte de l'ensemble de ces créations et recalibrages intervenant sur le budget principal,
- autorise le recrutement d'agents contractuels sur les emplois permanents au sein de la Ville de Besançon, dans le cadre de la législation en vigueur et en application des articles L332-8 à L332-12 et L332-14 du code général de la fonction publique,
- autorise le recrutement d'un agent contractuel pour mener à bien « l'opération de développement des Ateliers Santé Ville » dans le cadre des dispositions des articles L332-24, 25 et 26 du code de la Fonction Publique,
- autorise Mme La Maire, ou son représentant, à signer le contrat à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Pour : 45

Contre : 0

Abstentions : 10

Conseiller intéressé : 0

34 - Location longue durée de vélos à assistance électrique (VAE) au bénéfice des agents – proposition d'organisation et de tarification du service

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- approuve les modalités d'organisation et sur la tarification proposée pour ce service de location longue durée de vélos à assistance électrique (VAE) à destination des agents des 3 collectivités ;
- approuve les conditions générales de location d'un VAE Libre à vélo, jointes au rapport ;
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à mettre en œuvre cette prestation au titre de l'action sociale.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

35 - Evolution des régimes indemnitaires

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur :

- les montants de référence proposés pour l'attribution de l'IFSE ainsi que les critères de modulation individuelle,
- l'évolution de l'IFSE de sujétion d'intérim.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

36 - Action Cœur de Ville – Suite de la procédure dans le cadre d'une Opération de Restauration Immobilière (ORI)

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement concernant la poursuite de la procédure de DUP ORI pour l'adresse du 21 rue Bersot.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

37 - Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) du Cœur de Ville de Besançon - Attributions d'aides

A l'unanimité, le Conseil Municipal attribue des aides financières en faveur de la modernisation des logements privés du cœur de ville, pour un montant prévisionnel de 18 691 €, au titre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH-RU).

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

38 - Animations commerciales et artisanales - Attribution d'une aide à l'Union des Commerçants de Besançon pour les Animations - Année 2025

A l'unanimité, le Conseil Municipal attribue une subvention de 3 000 € à l'Union des Commerçants de Besançon.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

39 - Animations commerciales et artisanales - Attribution d'aide et signature de la convention bi-annuelle d'objectifs et de moyens avec l'OCAB - Office de Commerce et d'Artisanat de Besançon - Années 2025 et 2026

Mmes Frédérique BAEHR (2), Julie CHETTOUH (2) et Claude VARET (1) et MM. Nicolas BODIN (1) et Benoît CYPRIANI (2), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- attribue une subvention de 90 000 € à l'Office du Commerce et de l'Artisanat pour 2025 et 90 000€ pour 2026 sous réserve du vote du budget 2026,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer la convention d'objectifs correspondante.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 47

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 8

40 - Animations commerciales : convention tripartite entre la Ville de Besançon, Grand Besançon Métropole et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat pour l'organisation des Journées Européennes des Métiers d'Art

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- approuve le partenariat avec Grand Besançon Métropole (GBM) et la chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) pour organiser les Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA),
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer la convention de partenariat annexée au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

41 - Office de Tourisme du Grand Besançon (OTC) : Convention d'application pour l'année 2025

MM. François BOUSSO (1) et Nathan SOURISSEAU (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- approuve la convention d'application annuelle 2025 entre la Ville et avec l'association Office de Tourisme et des Congrès du Grand Besançon, en déclinaison de la convention triennale 2023-2024-2025, sous réserve du vote du budget de la Ville,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer la convention à intervenir avec l'association.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 2

42 - Aides aux congrès et évènements - Troisième attribution 2025

Mmes Frédérique BAEHR (2) et Pascale BILLEREY (1), et MM. Damien HUGUET (1), Jean-Emmanuel LAFARGE (1) et Yannick POUJET (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal attribue les subventions suivantes :

- 700 € pour l'Université Marie et Louis Pasteur – Laboratoire ELLIADD,
- 500 € pour l'Université Marie et Louis Pasteur – UMR 1098 RIGHT et CHU Besançon,
- 1 000 € pour Moving Magnet Technologies,
- 11 750 € pour Innovaxiom.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 49

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 6

43 - Gratuité des salles et équipements municipaux dans le cadre des campagnes électorales

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le principe de gratuité des salles et équipements municipaux dans le cadre des campagnes électorales.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

44 - Aide à des projets d'établissements scolaires bisontins

Mmes Elise AEBISCHER (1) et Nadia GARNIER (1) et MM. Hasni ALEM (1), Benoît CYPRIANI (1) et Cyril DEVESA (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal attribue les aides suivantes :

- 600 € au Lycée Pergaud,
- 700 € au Lycée Louis Pasteur,
- 460 € au Collège St Joseph.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 50

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 5

45 - Aides aux associations participant au Week-end de l'interculturalité

A l'unanimité, le Conseil Municipal attribue les subventions suivantes :

- 400 € à l'association des Soudanais de Besançon,
- 500 € à l'association Franco-Afghane,
- 500 € à l'association Amérique Latine Brésil et Amis,
- 500 € à l'association HOCODI France,
- 300 € à l'association Romano Phralipe,
- 500 € à l'association La Voix du Sapin,
- 450 € à l'association Erasmus Student Network,
- 480 € à l'association UMOJA Solidarité,
- 250 € à l'association d'Entraide et d'Intégration des Somaliens et Djiboutiens,
- 500 € à l'association Yi Fang,
- 500 € à l'association Salsal et Shamamah.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

46 - Attribution d'une aide à l'association franco-allemande Consonances

A l'unanimité, le Conseil Municipal attribue une aide de 500 € à l'association Consonances.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

47 - Solidarité avec l'Asie du Sud-Est - Subvention exceptionnelle au Comité International de la Croix Rouge

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 10 000 € Comité International de la Croix Rouge.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

48 - Motion avec l'Asie du Sud-Est - Subvention exceptionnelle au Comité International de la Croix Rouge

Forte de l'ambition écologique, sociale et de défense des services publics de proximité dans nos territoires, à l'unanimité des suffrages exprimés, 12 abstentions, le Conseil Municipal de Besançon :

- s'inscrit dans la démarche des élus régionaux et demande à l'Etat de revoir sa participation financière pour le maintien des lignes de dessertes fines du territoire desservant Besançon et l'ensemble de la région,
- souhaite que l'Etat prenne en considération la voix des usagers qui se mobilisent depuis plusieurs mois pour sauver et conforter les lignes de la région,
- appelle à signer la pétition en ligne, dont l'objectif est de rassembler un maximum de signataires : <https://jeparticipe.bourgognefranche-comte.fr/petition-pour-la-defense-de-nos-lignes-ferroviaires/>

Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Pour : 43

Contre : 0

Abstentions : 12

Conseiller intéressé : 0

La séance est levée à 21h51

Affichée à Besançon et publiée sur le site internet,
le **07 AVR. 2025**

Pour la Maire,
Par délégation,
La Cheffe du Service Gestion des Assemblées,

Anne COLLIN

